



209 bd Saint-Germain
75007 Paris



14 bd Frédéric Mistral 13830 Roquefort la Bédoule



47-49 rue Simon Bolivar
75950 Paris Cedex 19

Adresse au ministre de l'Éducation nationale

Direction d'école, il faut avancer !

Monsieur le Ministre,

Vous venez d'engager des consultations sur les métiers et dans ce cadre, un groupe « directeurs d'école » est prévu. Vous le savez, les attentes de nos collègues sont fortes.

Les missions et les responsabilités qu'assurent aujourd'hui les directrices et directeurs d'école ont évolué : elles se sont multipliées et complexifiées. Il y a donc nécessité à les remettre à plat et nous partageons votre proposition de créer un référentiel métier autour de trois domaines : pédagogique, organisationnel, partenarial. Elle permet d'identifier et de mieux reconnaître le travail des directrices et directeurs. C'est un métier à part entière.

Mais cette reconnaissance ne suffit pas. La charge de travail reste une question centrale. Avec la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des PEDT, elle s'est accrue. Cette accumulation permanente de responsabilités ne leur permet plus d'assurer leurs missions de service public d'éducation en tant que responsables du fonctionnement de l'école également chargés de classe. Donner plus de temps aux directrices et directeurs d'école est une condition indispensable pour leur permettre d'assurer leurs missions.

Mais, ce n'est pas, là encore, une condition suffisante. Il faut s'attaquer au fonctionnement même de l'école pour construire une solution durable à même de concevoir et conduire un projet au bénéfice de la réussite des élèves et lui redonner une autorité et une légitimité face à ses multiples partenaires. Nous vous demandons que soit enfin menée une réflexion sur l'organisation même de l'école dont le modèle actuel ne correspond plus aux enjeux d'aujourd'hui et aux besoins de notre système éducatif. Il est temps de s'interroger sur la gouvernance du premier degré et d'aborder franchement la question de la création d'un établissement public local d'éducation et celle d'un statut d'emploi pour leurs directeurs. Cette évolution pourrait s'inscrire dans un cadre expérimental.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Paris, le 25 novembre 2013

Christian CHEVALIER
Secrétaire général du SE-Unsa

Alain REI
Président du GDID

Frédéric SEVE
Secrétaire général du Sgen-CFDT